

**École primaire et secondaire du  
Coeur-de-la-Gatineau**

# **PROJET ÉDUCATIF**



**2024-2027**





# Table des MATIÈRES

<b>3</b>	<b>But et définition du projet éducatif</b>
<b>3</b>	<b>Encadrements légaux</b>
<b>4</b>	<b>Groupe ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif</b>
<b>5</b>	<b>Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif</b>
<b>6</b>	<b>Contexte dans lequel évolue l'école (environnement interne et externe)</b>
<b>15</b>	<b>Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite</b>
<b>15</b>	<b>Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'école</b>
<b>19</b>	<b>Transmission et diffusion du projet éducatif</b>
<b>20</b>	<b>Mise en œuvre et suivi du projet éducatif</b>
<b>21</b>	<b>Reddition de compte du projet éducatif</b>
<b>21</b>	<b>Remerciements</b>
<b>22</b>	<b>Acronymes</b>
<b>23</b>	<b>Références</b>



## **But et définition du projet éducatif**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'École : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du Centre de services scolaire.

## **Encadrements légaux**

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le Centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le Centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

## **Groupe ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**

Dans un esprit de gestion collaborative, le conseil d'établissement et l'équipe de direction de l'École du Cœur-de-la-Gatineau ont mandaté un comité de pilotage réunissant ses trois secteurs d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire). Ce comité est composé de la direction, de 3 directions adjointes, d'une enseignante du secteur préscolaire, de six enseignants du secteur primaire, de quatre enseignants du secteur secondaire et de trois membres représentant d'autres corps d'emplois (orthopédagogues et conseillère pédagogique). La gestion collaborative a reposé sur un véritable travail d'équipe et les rencontres de ce comité ont eu lieu en respectant un échéancier préalablement établi.

Cette approche a dynamisé et insufflé un consensus ciblant les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles à atteindre dans une aspiration de continuité entre les différents parcours scolaires tout en visant la réussite des élèves.

Dans un premier temps, afin d'analyser et de brosser un portrait de l'école, des actions communes ont été réalisées. L'analyse s'est principalement appuyée sur l'opinion générale des parents, des élèves, de la communauté et des acteurs de l'éducation. Le tout a été recueilli à travers différents sondages, différentes observations ou collectes de données axées sur la réussite éducative.

Le Plan d'Engagement vers la Réussite, PEVR (2023-2027), a orienté les discussions du comité de pilotage de l'École du Cœur-de-la-Gatineau. Elles ont permis en outre de cibler des objectifs prioritaires par l'ensemble des membres de l'école et de sa communauté. Un point à l'ordre du jour de chaque conseils d'établissement a permis de démontrer les avancées des travaux ainsi que les étapes parcourues. Une véritable fierté pour les membres de l'École du Cœur-de-la-Gatineau.



## **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du Centre de services scolaire. (LIP, article 7)

Le comité a effectué l'analyse de la situation de son milieu à partir de sondages, consultations, et travail dans les différentes équipes collaboratives.



Dans un esprit d'ouverture, de collaboration et d'implication et afin de cibler au mieux les actions prioritaires à travailler les prochaines années, les membres du comité de pilotage du projet éducatif ont consulté tout au long de l'année scolaire 2023-2024 les acteurs de la communauté éducative lors de l'Assemblée générale du personnel, lors des équipes-écoles des différents pavillons et au travers de différents sondages (Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, climat scolaire positif ou encore Projet cour d'école). Le conseil d'établissement a été aussi informé de l'avancée des travaux et a été consulté afin de recueillir les avis de ses membres.

Parallèlement, nous nous sommes appuyés sur les travaux de consultation et d'analyse en lien avec le Plan d'Engagement vers la Réussite (2023-2027) où parents, partenaires et membres de la communauté ont pu se prononcer. De plus, les résultats scolaires, les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM, 2023) ainsi que l'analyse des résultats aux épreuves obligatoires et uniques (juin 2023) ont permis de faire un portrait juste de la clientèle scolaire et ont été par ailleurs des guides dans l'élaboration de ce nouveau projet éducatif. Tout en nous alignant et en respectant les orientations proposées par le ministère, nous avons gardé à l'esprit l'ancien projet éducatif du Cœur. Nous nous sommes aussi appuyés sur les nouveaux défis et les nouvelles forces de notre école et ce, toujours dans l'intérêt des élèves.

## **Contexte dans lequel évolue l'école (environnement interne et externe)**

Dans cette section, l'établissement fait l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

L'École du Cœur-de-la-Gatineau, bien qu'implantée dans un milieu défavorisé, vise le développement du plein potentiel scolaire, affectif et social de tous ses élèves indépendamment de leurs défis comportementaux et d'adaptation. Afin de permettre aux élèves de développer des compétences pour poursuivre leur parcours scolaire et qu'ils deviennent des citoyens autonomes et responsables, des interventions bienveillantes et adaptées aux besoins de chacun sont mises en place.

- Les valeurs de l'École du Cœur-de-la-Gatineau
- L'École du Cœur-de-la-Gatineau en quelques chiffres
- Portrait de l'École du Cœur-de-la-Gatineau et de son milieu
- Forces et défis, contexte interne et externe
- Budget annuel de l'École du Cœur-de-la-Gatineau

### ***Les valeurs de l'École du Cœur-de-la-Gatineau***

#### ***La collaboration***

C'est réfléchir, travailler ensemble et avoir une attitude positive pour atteindre un objectif commun qui préserve l'identité de chacun.

#### ***La bienveillance***

C'est vouloir le bien-être des individus et de l'environnement en le démontrant par nos gestes et paroles.

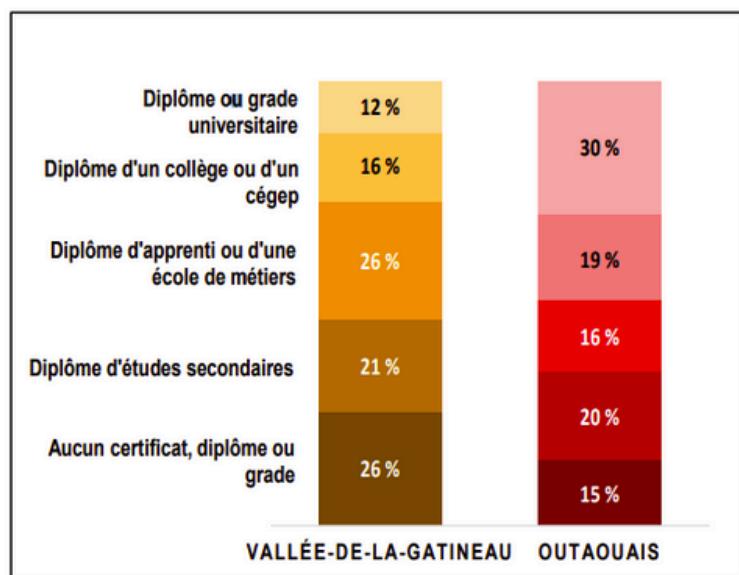
#### ***L'engagement***

C'est la capacité de s'impliquer positivement dans son cheminement scolaire, son développement personnel et social en faisant preuve de rigueur.

## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**

Selon une étude de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau affiche la plus grande proportion de personnes sans diplôme en Outaouais (26 %) parmi les personnes de 25 à 64 ans (et 21 % détiennent seulement un diplôme d'études secondaires). La proportion de jeunes qui terminent leur secondaire, une des plus faibles au Québec, est toutefois en progression. En 2016, la Vallée-de-la-Gatineau se classait dans les derniers rangs au Québec avec un taux de diplomation au secondaire après 7 ans de seulement 54 % pour la cohorte de 2009. En 2018, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011 atteignait 67,6 %. C'est aussi dans la Vallée-de-la-Gatineau qu'on retrouve une des plus faibles proportions de diplômés universitaires de la région, avec 12 %.

**Figure 1 : Niveau de scolarité de la population, comparaison MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et Outaouais, 2016**



Source : Recensement de 2016, Statistique Canada.

Tel que mentionné, l'École du Cœur-de-la-Gatineau est implantée dans un milieu défavorisé dont l'IMSE (Indice de milieu socio-économique) varie selon ses pavillons entre 6 et 10, 10 étant l'indice de défavorisation le plus élevé. Cet indice prend en compte la scolarité effectuée par le ou les parents de l'enfant ainsi que le ou les salaire(s) du foyer auxquels on rajoute le contexte géographique et culturel.



L'Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle (EQDEM) a révélé que 37 % des élèves (qui débutent l'école), sur le territoire couvert par le CSSHBO, présentent des retards importants et des vulnérabilités. Cette réalité sociale et économique exerce une influence directe sur notre environnement scolaire qui doit s'adapter et nous devons tout mettre en œuvre pour accompagner chaque élève malgré les difficultés rencontrées.

## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**

Le vaste territoire de notre école occasionne certains défis particuliers mais tout en permettant par ailleurs une collaboration étroite avec les différents partenaires du fait d'une certaine proximité et de la superficie des communes dans lesquelles se trouvent nos pavillons. La richesse de la nature est aussi un atout ; les enfants évoluent dans un milieu propice aux activités de plein air ce qui leur permet de s'approprier de bonnes habitudes de vie.

L'école du Cœur-de-la-Gatineau est cependant située dans une communauté rurale défavorisée de la Vallée-de-la-Gatineau et offre des services d'éducation préscolaire, primaire et secondaire à un peu plus de 600 élèves. Un des objectifs sera de développer la mise en place d'OPP et de privilégier aussi la collaboration et l'implication des parents dans l'école.

### ***L'École du Cœur-de-la-Gatineau en quelques chiffres (29 septembre 2023)***

- 6 pavillons
- 5 pavillons primaire & 1 pavillon secondaire
- IMSE 6 à 10
- Employés : 123
- Territoire de plus de 5 000 km<sup>2</sup>
- Plusieurs municipalités et communautés, dont certaines anglophones
- À plus de 75 km de Gatineau et à environ 40 km de Maniwaki



## Contexte dans lequel évolue l'école (suite)

### Répartition dans les écoles

Pavillons - Primaire	Préscolaire		Primaire		Personnel
	# de groupes	# d'élèves	# de groupes	# d'élèves	
Reine-Perrault (Blue Sea) – IMSE 6 <i>Volet alternatif</i>	1	14	3	44	13
Notre-Dame de Grâce (Bouchette) – IMSE 6	1	13	3	55	13
Ste-Thérèse de Cayamant (Cayamant) – IMSE 10 <i>Volet rural et plein air</i>	1	6	3	38	9
St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie) – IMSE 8 <i>Volet sportif et plein air</i>	2	23	4	78	15
Sacré-Cœur primaire (Gracefield) – IMSE 10	2	26	6 + 3 (classes d'aide)	133	38
<b>Pavillon - Secondaire</b>					
	S1	S2	S3	S4	S5
Sacré-Cœur secondaire (Gracefield) – IMSE 10 Régulier et parcours particulier (PréDep, Classes d'aide)	52 élèves	44 élèves	36 élèves	31 élèves	13 élèves
Membres du personnel - Secondaire				35	

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Total
# d'enseignants et spécialistes	7	37	20	64
# de membres de personnel de soutien	8	32	13	53
# de membres de personnel professionnel		6		6
# de gestionnaires	1 direction 3 directions adjointes			4

127

	Corps d'emploi	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Total
Personnel de soutien	Technicien(ne) en éducation spécialisée	-	9	4	13
	Éducateur / éducatrice	6	4		10
	Préposé(e) aux élèves handicapés	3	13	2	18
	Technicien(ne) en travail social	-	1	1	2
	Secrétaire d'école		3		3
	Technicien(ne) en organisation scolaire		1		1
	Surveillant(e) d'élèves	-	-	2	2
	Technicien(ne) de travaux pratiques		1		1
	Cuisinier / cuisinière		1		1
	Technicien en documentation		1		1
Personnel professionnel	Travailleur social	-	1	1	2
	Orthopédagogue	-	1	1	2
	Conseiller en formation scolaire et professionnelle		1		1
	Conseiller(e) pédagogique		1		1
Autre	Stagiaire bibliothécaire		1		1
	Total			59	

Détail de la Répartition des employés dans les écoles

## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**



### **Portrait 2023-2027** **École du** **Cœur-de-la-Gatineau**

Parc de la Vérendrye

## **Pontiac**

### **Bâtiments**

Pavillon : 6  
Préscolaire et primaire : 5  
Secondaire : 1  
**IMSE 6 à 10**

### **Employés : 123**

Enseignants : 64  
Préscolaire : 7  
Primaire : 37  
Secondaire : 20  
Personnel de soutien : 53  
Professionnels : 7

Ontario

**Les Collines-de  
-l'Outaouais**

## **La Vallée de la Gatineau**



## **Papineau**

### **Élèves**

Préscolaire : 82  
Primaire : 348  
Secondaire : 176  
**Total : 606**  
EHDA : 185

**Gatineau**

- Territoire de plus de 5 000 km<sup>2</sup>;
- Plusieurs municipalités et communautés, dont certaines anglophones;
- Proximité de Kitigan Zibi;
- À plus de 75 km de Gatineau et à environ 40 km de Maniwaki.

# Contexte dans lequel évolue l'école (suite)

## Le contexte externe

Tendances sociales, économiques, démographiques, ethnoculturelles et technologiques

Forces	Défis
<b>Enjeu 1- LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>	
Augmentation de la clientèle	Critères pour déterminer les niveaux de défavorisation
Accessibilité aux infrastructures des municipalités (salles municipales, bibliothèques, pistes cyclables...etc...)	Augmentation de la clientèle
	Rétention de la clientèle au secondaire
<b>Enjeu 2 - MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE</b>	
Disponibilité du transport pour le primaire	Milieu défavorisé
	Beaucoup de familles anglophones (LSM, Gracefield)
	Grandeur du territoire entre les pavillons (durée du transport)
	Disponibilité du transport au secondaire
	Accessibilité au transport et temps de déplacement pour faire des activités culturelles à l'extérieur
	Accessibilité aux infrastructures dans certaines municipalités (Cayamant, Bouchette).
	Absence de certaines infrastructures et partenariats
	L'implication de certains partenaires dans certaines communautés
<b>Enjeu 3 - LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE</b>	
Différents commanditaires	Manque d'implication des parents
MRC qui paie une partie des frais pour skier au Mont Ste-Marie	Communication non accessible pour certains parents (pas d'internet ou d'ordinateur)
Implication/relation avec les partenaires de la communauté (LSM, BS, Gracefield)	

## Environnement interne

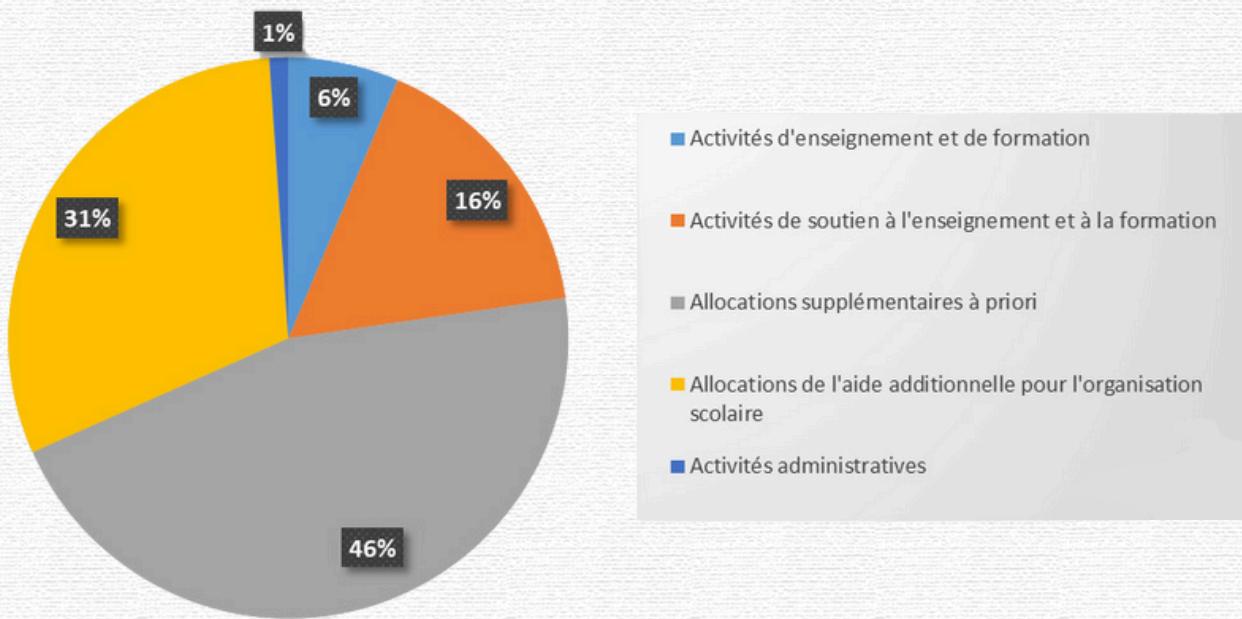
Tendances sociales, économiques, démographiques, ethnoculturelles et technologiques

Forces	Défis
<b>Enjeu 1 - LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>	
La mobilisation des membres du personnel	Manque d'options de parcours scolaires
Les pavillons à volets (plein air)	Travailler les différents parcours scolaires personnalisés (FP, FMS, FPT)
Les transitions inter cycles (préscolaire et 1 <sup>ère</sup> année, 6 <sup>e</sup> année et secondaire)	Manque d'options /choix de cours
Pour certains pavillons, la stabilité du personnel	CAP-école
RAI du 1er cycle en pédagogie	Orthophoniste, psychologue, ergo, psychoéducateur, TS
Service de garde (sauf LSM)	Rétention et attraction du personnel
Services d'enseignement-ortho et TES temps plein	Instabilité au niveau des gestionnaires, encadrement, et procédures
Éducatrice dans les classes du préscolaire	Classes multi-niveaux (intercycle)
Les différentes CAPs	Formation des employés
Qualification des enseignants au secondaire	Sentiment d'isolement des enseignants/mentorat des enseignants
Sorties culturelles	Sentiment d'appartenance
Pratiques régulières d'activité physique	Communication dans les pavillons et entre les pavillons
Encadrement des élèves (LSM et BS)	Aide pédagogique en classe auprès des élèves
	Encadrement (constance et cohérence) des élèves
	Suivre les procédures/interventions mises en place
<b>Enjeu 2 - MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE</b>	
Cour d'école de BS et LSM	Infrastructures désuètes non adaptées à la clientèle et la réalité d'aujourd'hui
	Gestion des équipements technologiques (attente de matériel, attente pour réparation ou remplacement)
	Cour d'école attrayante et sécuritaire
<b>Enjeu 3 - LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE</b>	
Bibliothèque (Gracefield)	
Club des petits déjeuners, collations école	
Forces-Avenir au secondaire	
Collaboration des parents dans les pavillons à volet	

## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**

L'école peut compter sur plusieurs partenaires engagés permettant d'offrir des services aux jeunes et aux familles ce qui constitue un atout majeur. L'école primaire et secondaire du Cœur-de-la-Gatineau encourage la réussite et la persévérence scolaire chez les élèves dans un environnement favorisant la pratique régulière d'activités physiques ainsi que les sorties culturelles. Le déploiement de nouvelles concentrations (options) riches et diversifiées au secondaire allié à l'engagement des enseignants soulignent l'importance et le désir de favoriser la réussite de nos élèves tout en évitant un exode vers d'autres écoles. Celle-ci valorise la qualité de la langue française, le plaisir de lire (l'intervention précoce quant aux habiletés en lecture en est une preuve) et l'accompagnement personnalisé de tous (temps de PMJ, Période de mise à jour à l'horaire). La qualité des services offerts à la bibliothèque, l'efficacité des services en orthopédagogie sont soulignés aussi et par ailleurs par l'ensemble du personnel. L'école offre un environnement sécuritaire pour les élèves et le personnel tout en veillant aux besoins et au bien-être de chacun. Une de ses missions est de favoriser le vivre ensemble et de contribuer à faire naître un sentiment d'appartenance en misant sur une belle relation élève-enseignant.

***L'École du Cœur-de-la-Gatineau œuvre avec un budget annuel d'approximativement 2 973 000 \$, réparti comme suit :***



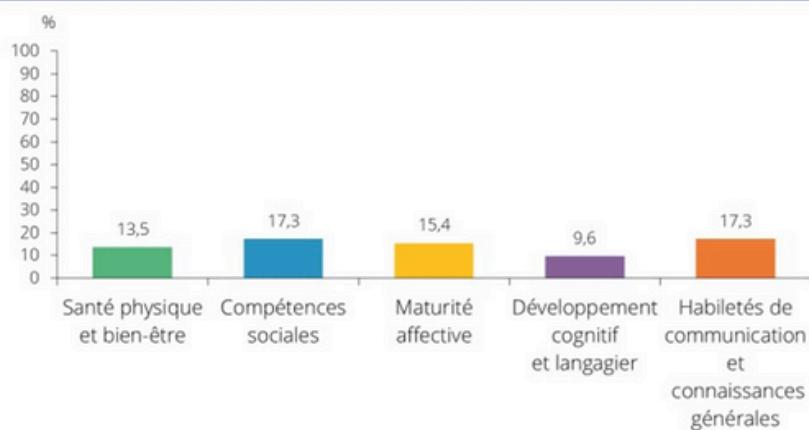
## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**

Les six pavillons de l'école du Cœur-de-la-Gatineau sont implantés dans des communautés (Lac Cayamant, Blue Sea, Gracefield, Lac Ste-Marie et Bouchette) ayant chacune leurs propres cultures et le secondaire côtoie le primaire dans un même bâtiment. Un des défis qui avaient été soulevés dans l'ancien Projet éducatif, comme l'enjeu de fermeture de certains pavillons a été surmonté. En effet, une prévision pour l'année scolaire 2024-2025 prévoit l'ouverture de trois groupes pour l'ensemble des pavillons. Toutefois, un de nos nouveaux défis sera de développer des volets dans chacun des pavillons afin que les enseignements soient plus attractifs, innovants et stimulants pour les élèves. Il est parallèlement important de développer un sentiment d'appartenance chez notre personnel et chez nos élèves dans le but de favoriser la rétention de ces derniers et la stabilité de tout le personnel. Depuis plusieurs années l'école doit faire face à la pénurie et à l'instabilité des employés.

L'enjeu 1 du PEVR et de notre Projet éducatif étant la réussite des élèves, il nous a semblé important d'étudier les chiffres et les résultats des élèves tant au préscolaire, primaire et secondaire.



Proportion d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement, enfants pour lesquels un questionnaire a été rempli et retenu pour l'analyse, 2022  
École du Coeur-de-la-Gatineau



Selon l'étude de l'EQDEM de 2022, 34,6 % des enfants de maternelle 5 ans sont vulnérables dans au moins un domaine de développement (à titre indicatif, au Québec, la proportion s'établit à 28,7 %).

## **Contexte dans lequel évolue l'école (suite)**

Au primaire et après l'analyse des résultats aux épreuves obligatoires et uniques de juin 2023, nous constatons des vulnérabilités liées aux résultats académiques. Les résultats de mathématiques et de français écriture 6e année demeurent des cibles à améliorer. L'analyse des critères et les équipes collaboratives (les CAP, les équipes école... etc.) seront d'autant plus de moyens pour atteindre nos cibles et accompagner les élèves dans leur cheminement scolaire et leur réussite.

### **FRANÇAIS- 6<sup>E</sup> ANNÉE TAUX DE RÉUSSITE/ MOYENNE**

Juin 2023	Écrire	Lire
Cœur-de-la-Gatineau	79,41/ 65,41	88,24/ 70,82

### **TAUX DE RÉUSSITE: MATH 6<sup>E</sup> ANNÉE**

Juin 2023	Résoudre une SP	Raisonneur SA et SV	Questionnaire	Taux de réussite globale de l'épreuve
Cœur-de-la-Gatineau	74	74	58	71
CSSHBO	80	77	66	74



Au secondaire, les résultats à l'épreuve de Français écriture (61.9%) sont encore en-deçà des résultats du CSSHBO. Et il est encore important et même primordial de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. Le comité transition travaille par exemple à faciliter toutes les transitions du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire et du secondaire au post secondaire. Des stages sont, par ailleurs, organisés dans des entreprises des communautés avoisinantes pour certains élèves afin aussi d'éviter le décrochage et favoriser l'insertion professionnelle.

### **FRANÇAIS ÉCRITURE AU SECONDAIRE**

Français-écriture	ESSC	Coeur	CéHG	CSSHBO	Québec (P + P)
Moyenne à l'épreuve	66,2	62,1	69,1	66,9	71,6
Taux de réussite	66,7	61,9	75	70	81,8

L'épreuve avait une valeur de 20% de la compétence Écriture

## **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le Plan d'Engagement vers la Réussite du Centre de services scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'établissement d'enseignement peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres pour autant qu'ils soient justifiés par l'analyse du contexte.

(LIP, articles 37 et 97.1)

Toutes les étapes du travail du comité de pilotage du Projet éducatif ont été travaillées en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (le projet éducatif des établissements d'enseignement doit être cohérent avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire. Gouvernement du Québec, MEQ, 2022). Les trois enjeux sont identiques à ceux du PEVR et les objectifs ont été définis suite aux différentes réunions du comité, aux sondages diffusés chez nos partenaires, aux rencontres des équipes pédagogiques et suite aux consultations menées tout au long de l'année scolaire 2023-2024 et ce toujours en lien avec les différents objectifs du Centre de services scolaire et du PEVR.

### **Le projet éducatif de l'école**



François Massé

### **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'école**

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser les autres objectifs qui seraient pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu

# **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'école (suite)**

## **Enjeu 1: LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

### **Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative des élèves**

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Accroître la réussite éducative des élèves	Proportion des élèves qui obtiennent entre 60 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6ième année du primaire	De 66,7 % à 75 % des élèves
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 60 % et 100 % à l'épreuve obligatoire en écriture en français, langue d'enseignement, 6e année du primaire	De 79,4 % à 85 % des élèves
	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept (7) ans après l'entrée au secondaire	De 50 % à 65 % des élèves
Revoir et appliquer plus rigoureusement les séquences d'interventions (apprentissages et comportement)	Nombre d'élèves pris en charge au bon pallier d'intervention tout en respectant la chronologie de la séquence	100 % du personnel applique les différentes séquences d'intervention

### **Orientation 2 : Assurer une utilisation adéquate des outils numériques**

Développer l'utilisation des outils technologiques chez les élèves	Nombre d'élèves qui développent leurs habiletés technologiques	100 % des élèves progressent dans le continuum
--	--	--

## **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'école (suite)**

### **Enjeu 2 : MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE**

#### **Orientation 1 : Assurer un environnement accueillant, bienveillant et sécuritaire**

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Développer le sentiment de sécurité des élèves et du personnel	Nombre de rapports d'incidents violents rédigés ou d'interventions faites auprès de l'élève à la suite d'un incident	De 0 à 5 % de diminution du nombre de rapports d'incidents et d'accidents

#### **Orientation 2 : Offrir un environnement stimulant qui favorise le plaisir d'apprendre**

Augmenter la clientèle d'élèves au primaire et au secondaire	Proportion des élèves de 6ième année qui s'inscrivent en secondaire 1	Rétention de 84 % à 89 % des élèves du bassin de l'école du Cœur-de-la-Gatineau
	Proportion des élèves qui progressent à Gracefield jusqu'en secondaire 5	Maintenir au-dessus de 90% le nombre de ces élèves



## ***Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'école (suite)***

### **Enjeu 3 : LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**

#### **Orientation 1 : Développer la mobilisation et l'engagement des parents**

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Améliorer la vision des parents à l'égard de l'école	Augmenter les occasions d'échanges formels et informels avec les parents ou une personne significative dans la vie de l'enfant	10 rencontres pour les 4 ans selon le programme
		Inviter les parents dans le milieu scolaire au moins une fois par année pour les enfants du primaire, autre que les remises de bulletin
		Augmenter la mobilisation des parents pour la 1ère rencontre de bulletin pour le secondaire de 30 % à 45 %
		Augmenter le nombre des OPP à au moins 3 pavillons sur 6
Rendre accessible la principale plateforme numérique de communication avec les parents	Nombre de parents qui utilisent Mozaik	100 % des parents utilisent la plateforme (bulletin, signalement des absences, SOI)

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. La direction de l'école aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action... etc...) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'informations sur l'efficacité des moyens mis en place.

## **Transmission et diffusion du projet éducatif**

Avant de transmettre notre projet éducatif au Centre de services scolaire et avant sa diffusion, nous l'avons présenté une dernière fois à tous les membres du comité de pilotage ayant participé à son élaboration. Le projet éducatif se doit d'être conforme aux discussions qui ont eu lieu et aux décisions qui ont été prises. Toute correction pourra alors être apportée si des membres le jugent nécessaire. Enfin, le projet éducatif sera présenté et adopté par le conseil d'établissement.

Par la suite, le conseil d'établissement réalisera les actions suivantes :

- Transmettre au Centre de services scolaire le projet éducatif ; celui-ci dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications ou pour en différer la publication ; le conseil d'établissement et le Centre de services scolaire peuvent convenir d'un autre délai (LIP, article 209.2)
- Diffuser le projet éducatif auprès des élèves et des membres du personnel une fois le délai expiré
  - Le projet éducatif doit commencer à s'appliquer le jour de sa publication
  - Nous déposerons notre projet éducatif sur le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement et facilement
  - L'assemblée générale annuelle des parents fournira à notre établissement l'occasion de présenter notre projet éducatif
  - En reconnaissance de leur contribution à l'élaboration du projet éducatif, nous transmettrons une lettre de remerciement par courriel aux membres du comité de pilotage, aux membres du conseil d'établissement et au personnel de notre établissement. On joindra à ce courriel le projet éducatif en version PDF.

## **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

Après avoir défini le contexte, ciblé les orientations et des objectifs, nous devrons mettre en œuvre le projet éducatif par le déploiement de divers moyens et stratégies et en assurer le suivi.

Voici les étapes à réaliser pour la mise en œuvre du projet éducatif :

- ✓ Convenir avec les équipes-écoles des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Ces dernières peuvent se référer aux pratiques éducatives du milieu, aux pratiques éducatives du Centre de services scolaire, aux résultats des recherches et des expériences, aux divers documents produits par le Centre de services scolaire et le Ministère (politiques, stratégies, plans stratégiques, plans d'action...etc...)
- ✓ Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15)
- ✓ Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, ... etc...) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- ✓ Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus
- ✓ Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissement et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés, les rencontrer pour présenter les moyens retenus et les résultats obtenus
- ✓ Mettre à jour le projet éducatif en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement (par exemple, un changement à l'acte d'établissement, un changement quant au bassin d'alimentation). Une consultation des acteurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif serait alors nécessaire
- ✓ Entreprendre les travaux d'élaboration du nouveau projet éducatif avant l'échéance de celui qui est déjà en vigueur

## **Reddition de comptes du projet éducatif**

La *Loi sur l'instruction publique* exige que le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif et en rende compte à sa communauté. La reddition de comptes consistera à évaluer l'atteinte des objectifs du projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à l'ensemble du personnel et à la communauté.

L'École du Cœur-de-la-Gatineau suivra et analysera les atteintes des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.

En conséquence, nous présenterons un portrait de situation qui situe notre école par rapport aux enjeux que nous avons ciblés et aux objectifs que nous nous sommes fixés tout au long des 4 prochaines années.

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet éducatif 2024-2028 tout au long de ces derniers mois, les membres du comité de Pilotage, l'ensemble des membres du personnel de l'École du Cœur-de-la-Gatineau, les élèves ainsi que nos partenaires. Merci à tous pour votre précieuse collaboration !

### **Les membres du comité de pilotage du projet éducatif**

- |   |  |
|---|--|
| • Annie Brouillard, Enseignante (Primaire)        | • Vicky Veilleux, Enseignante (Secondaire) |
| • Geneviève Martin, Enseignante (Primaire)        | • Michael Mercier, Enseignant (Secondaire) |
| • Nanny Lévesque, Enseignante (Primaire)          | • Chantal Lefebvre-Céré, Orthopédagogue    |
| • Caroline Desrosiers, Enseignante (Primaire)     | • Maude D'Aragon-Léveillée, Orthopédagogue |
| • Steffie Danis, Enseignante (Primaire)           | • Sophie Roy, Conseillère pédagogique      |
| • Andrée-Anne Dupont, Enseignante (Primaire)      | • Manon Laurin, Directrice Adjointe        |
| • Line Mercier, Enseignante-Ortho                 | • Tracy Montreuil, Directrice Adjointe     |
| • Natacha Gosselin, Enseignante (Secondaire)      | • René Allard, Directeur Adjoint           |
| • Nicolas Lacroix-Le Duc, Enseignant (Secondaire) | • Joëlle Lucchini, Directrice              |

### **Équipe d'animation**

- Stéphane Rondeau, Directeur Général Adjoint
- Jonathan D'Amour, Coordonnateur de la statistique

## **Acronymes**

BS : Blue Sea

CAP : communauté d'apprentissage professionnelle

CAR : collaborer, apprendre, réussir

CÉGH : Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CŒUR : École du Cœur-de-la-Gatineau

CSSHBO : Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

EHDAA : élèves handicapés et/ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

EQDEM : Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle

Ergo : Ergothérapie

ESSC : École secondaire Sieur-de-Coulonge

FMS : Formation à un métier semi-spécialisé

FP : Formation professionnelle

FPT : Formation préparatoire au travail

IMSE : indice du milieu socio-économique

Km2 : Kilomètre carré

LIP : Loi sur l'instruction publique

LSM : Lac Ste-Marie

Math : mathématiques

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec

MRC : municipalités régionales de comté

OPP : organisme de participation des parents

P+P : Publique et privée

PDF : programme de formation

PEVR : plan d'engagement vers la réussite

PMJ : période de mise à jour

Presco : préscolaire

RAI : réponse à l'intervention

SA : situation d'application

SP : situation problème

SV : action de validation

S1 : secondaire 1

S2 : secondaire 2

S3 : secondaire 3

S4 : secondaire 4

S5 : secondaire 5

TES : technicien / technicienne en éducation spécialisée

TS : travailleur / travailleuse sociale

## Références

- Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. (2023). Critères de répartition des ressources et cadre budgétaire. Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.
- Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. (2023). Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Gouvernement du Québec.
- Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. (2018). Projet éducatif. École primaire et secondaire du Cœur-de-la-Gatineau. Comission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- Institut de la statistique du Québec. (2023). L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2022. Votre école en un clin d'œil. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023.
- Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020. 315 pages. p.144.
- Massé, F. (s.d.). Ensemble au croisement des données et de la réussite. Présentation Partie 2. La fédération des centres de services scolaire du Québec. CAR-FCSSQ\_Ensemble\_Partie2.pdf.

